

Comment financer votre déshumidificateur NEODRY® ?

Publié par SOCIETE TECHNOLOGIQUE D'ECHANGEURS MEMBRANAIRES (STEM), juillet 2025



Le réchauffement climatique est une réalité de plus en plus tangible. Dans notre publication [Répondre au défi du réchauffement climatique pour la déshumidification industrielle](#), nous avons constaté que de nombreuses installations de régulation de l'air et de l'humidité, en particulier lorsqu'elles sont anciennes, sont aujourd'hui sous-dimensionnées.

NEODRY®, une nouvelle solution de déshumidification développée par STEM, permet de se remettre à niveau. Dans l'article [Vers une déshumidification industrielle performante et plus durable](#), nous montrons comment il est possible de réduire de **50% à 75%** les consommations d'énergies liées à la déshumidification.

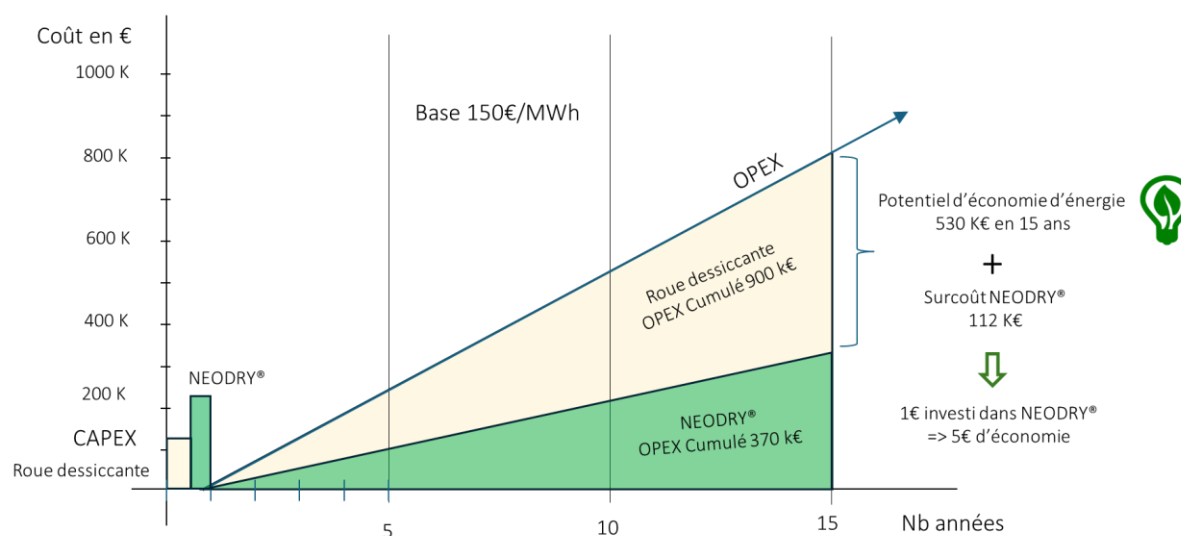
Dans un troisième article, [Quel est le coût réel de la déshumidification ?](#), nous avons souligné que **plus de 85 % du coût global** d'un système de déshumidification actuel provient de sa consommation énergétique. Le prix d'achat initial ne représente que 15 % des dépenses sur la durée de vie de l'équipement. Ainsi, **1 € investi dans une solution plus performante comme NEODRY® peut générer jusqu'à 9 € d'économies dans certains cas.**

Cette excellente nouvelle soulève une question pratique : **comment financer cet investissement ?**

NEODRY®

Un investissement rentable et finançable pour votre déshumidification

(référence : site de production pharmaceutique dans le Sud-Ouest)



Un contexte favorable

Face à l'urgence climatique, les gouvernements déploient de nombreux programmes pour décarboner l'industrie. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre des sommets internationaux annuels appelés COP (Conferences of the Parties), qui réunissent les pays signataires de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques.

En France, l'ADEME (Agence de la transition écologique) a été mandatée pour piloter les actions de décarbonation industrielle. Elle coordonne des dispositifs d'aides qui peuvent s'appuyer sur différents outils de financement, à la fois nationaux, régionaux et européens.

Bonne nouvelle : **NEODRY®**, en tant que solution de déshumidification beaucoup plus sobre en énergie, s'inscrit pleinement dans ces dispositifs.

NEODRY®, une solution née de la recherche publique et soutenue par l'ADEME

Avant d'aborder les solutions de financement disponibles, rappelons brièvement le parcours de NEODRY®.

Tout part du laboratoire de thermodynamique de l'école des Mines de Paris – PSL, qui collabore depuis longtemps avec les industriels. Dès les années 2015, la problématique énergétique des systèmes de déshumidification a été identifiée comme une priorité. Un **programme de recherche sur la déshumidification par échange membranaire** a alors été lancé, avec le soutien de l'ADEME et de partenaires industriels.

En 2020, Les premiers résultats prometteurs ont permis de créer une start-up puis d'installer un **site pilote** en 2024 sur une ligne de production de crèmes glacées. Ce pilote a validé la faisabilité industrielle de la technologie.

Résultat : **les premiers financements ont permis de transformer une innovation de laboratoire en solution opérationnelle pour l'industrie.**

Comment financer l'adoption d'une solution NEODRY® ?

L'appel à projet « Décarb Flash » de l'ADEME

NEODRY® est éligible à l'appel à projets Décarb Flash 2025-2027 lancé par l'ADEME, qui vise à accélérer la décarbonation des sites industriels en finançant des équipements moins énergivores.

- Montant des aides : jusqu'à 60 % des coûts éligibles pour les PME.
- Conditions : être un site industriel français, avec un projet prêt à démarrer sous 24 mois.
- Prochains relevés : plusieurs vagues d'instruction par an.
- En savoir plus : [Décarb Flash – ADEME](#)

Le Prêt Économies d'Énergie (PEE) – Bpifrance

Le PEE est un financement bancaire proposé par Bpifrance pour les projets d'efficacité énergétique, en particulier ceux éligibles à une aide publique comme un appel à projet ou des CEE.

- Montant : de 10 000 € à 500 000 €
- Durée : 3 à 7 ans
- Bénéficiaires : TPE et PME de plus de 3 ans, en bonne santé financière
- Avantage : aucun apport personnel n'est requis

Le PEE permet de cofinancer l'acquisition d'un système NEODRY en s'appuyant sur les gains d'efficacité énergétique attendus.

Le Prêt Vert Bpifrance avec la Garantie Verte (Token)

Autre solution de financement : le Prêt Vert, qui peut être garanti à 80 % via le parcours "Token Garantie Verte" de Bpifrance.

- Accessible aux PME et ETI
- Permet de financer des équipements ou projets de décarbonation
- Garantie activable après validation d'éligibilité du projet sur tokens.bpifrance.fr
- Deux parcours sont possibles selon votre profil :
 - Projet de transition (si vous installez un NEODRY® sur votre site)
 - Fournisseur de solutions (si vous commercialisez NEODRY®)

L'attestation obtenue via le Token est transmise à votre banque, qui sollicite ensuite la garantie verte auprès de Bpifrance.

Les aides régionales et locales

De nombreuses collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités) proposent des aides complémentaires à l'investissement, sous forme de subventions, primes ou avances remboursables. Ces aides sont souvent cumulables avec les dispositifs nationaux.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de votre Conseil régional ou Chambre de commerce les dispositifs disponibles dans votre territoire.

Conclusion

La solution de déshumidification NEODRY® représente un **investissement rentable** : 1 € investi peut générer jusqu'à 9 € d'économies d'énergie.

Cela justifie déjà l'investissement. Et grâce aux dispositifs existants – **Décarb Flash, Prêt Vert, PEE, aides régionales** – il est aujourd'hui possible de **financer une large partie de cet investissement**. Passez à l'action !

Disclaimer

Les dispositifs de financement évoqués dans cet article (aides publiques, appels à projets, prêts ou garanties) sont soumis à des critères d'éligibilité précis, qui varient selon la nature du projet, la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, la localisation et les priorités du moment. Leur disponibilité et leurs modalités peuvent aussi évoluer dans le temps.

STEM peut accompagner ses clients dans l'identification des dispositifs pertinents et dans la constitution des dossiers, cependant sans engagement de résultat.